



MANTES - LA - JOLIE



DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 154 -

NOVEMBRE 2023

Marc Jammet

Conseiller municipal de 2002 à 2022

MAIS OÙ SONT DONC PASSÉS LES ÉLUS ?

COURRIER.

Marc Jammet PCF Mantes-la-Jolie
BP 71524 - 78205 Mantes-la-Jolie.

E-MAIL

marc.jammet@wanadoo.fr

BLOG

<http://www.marcjammet.fr>

FACEBOOK

[Facebook.com/marc.jammet.7](https://www.facebook.com/marc.jammet.7)

NOTRE TÉLÉVISION

Le dernier enregistrement:

- ♦ Interview sur la radio locale RVVS (Les Mureaux). Au menu: y'a-t-il un lien entre insécurité et immigration ?

==> Page « NOTRE télévision » sur mon blog

Nous pouvons vous envoyer régulièrement cette lettre par mail (communiquez-nous alors votre mail) ou par La Poste (communiquez-nous votre adresse) et si vous estimez que la démocratie passe par l'information des citoyens, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière à Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie.

Avec les communistes de notre ville, j'ai appelé et participé à la manifestation pour la paix entre Israël et la Palestine qui a rassemblé près de 500 personnes à Mantes-la-Jolie dont les 4 anciens élus de notre liste Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie.

Nous l'avons fait également pour les nombreuses manifestations contre la réforme portant la retraite à 64 ans.

Force est de constater qu'aucun élu actuel de Mantes-la-Jolie (de droite comme ceux qui se réclament de la gauche « constructive ») n'a daigné s'y montrer - comme si leur rôle se limitait à « gérer » mal la commune dans un cadre national imposé par Macron qu'ils ne remettent pas en cause.

Je crois que c'est une faute.

Défendre les Mantais, c'est les défendre en toute circonstance - de leur volonté de paix à la baisse de leur pouvoir d'achat qui fait fermer nos commerces un par un.

Il y a bien besoin à Mantes-la-Jolie d'une opposition réelle et sérieuse aujourd'hui, demain peut-être d'une majorité de gauche qui ne se contentera pas de querelles politiciennes stériles.

Parce qu'il y a une vie entre deux élections, les communistes sont bien décidés à faire vivre une alternative crédible qui nous fait tant défaut.

Bien à vous,

Marc Jammet

ET UNE PASSERELLE, UNE !

13 millions d'euros gaspillés

On avait déjà eu la passerelle accolée au Pont de Limay « qui gelait en hiver » pour 10 millions d'euros, on aura bientôt une nouvelle passerelle à 13 millions d'euros à deux cents mètres de la première.

Non seulement elle n'aura pratiquement aucune utilité mais risque bien de défigurer le vieux pont bombardé bien connu à Mantes et à Limay.

D'autant qu'il a fallu prendre des mesures inédites pour ne pas gêner le frayage des poissons sous le pont depuis 80 ans.

On se dit qu'une telle somme aurait bien été utile pour satisfaire d'autres besoins: par exemple, **13 millions d'euros c'est à peu près ce qu'il faudrait pour rembourser aux parents la cantine municipale de leurs enfants ... pendant 20 ans !**

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau groupe à droite

C'est au tour de Graziella Devin de quitter la majorité municipale de droite pour rejoindre « nouveau Mantes » le groupe fondé par Mickaël Borg qui avait quitté Raphaël Cognet quelques mois auparavant.

C'est donc le troisième groupe de droite au conseil municipal où celle-ci est omniprésente (depuis *qu'une des deux élus du Printemps Mantaïs a montré qu'elle n'était pas « insoumise » à tous*).

Pour les Mantaïs, ce cinéma politicien ne change strictement rien. Sous fond de rivalités personnelles 42 élus sur 43 mènent la même politique de droite depuis 28 ans maintenant.

TAXE DES ORDURES MENAGERES

La GPSEO vote 86% d'augmentation !

Le 12 octobre dernier, les élus communautaires ont voté à une large majorité les nouveaux taux applicables e 2024 pour la taxe sur les ordures ménagères.

Pour Mantes-la-Jolie, le taux de 7,52% correspond à 86% d'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères.

C'est purement scandaleux quand on sait que si Mantes-la-Jolie avait un taux plus bas que d'autres communes, c'était dû à une vieille décision du District urbain qui avait pris en charge cette dépense dans son budget. A l'époque, les impôts « district » avaient augmenté de 52%.

En 2002, Pierre Bédier et Dominique Braye avaient ouvert la première brèche en créant une nouvelle taxe sur les ordures ménagères qu'ils avaient multiplié par deux l'année suivante.

A l'époque déjà il s'agissait de trouver des financements nouveaux pour un centre d'affaires.

Aujourd'hui c'est l'arrivée d'Eole qu'il s'agit de financer toujours plus au fur et à mesure que l'Etat se désengage.

Les dindons de la farce comme toujours ? Les petits propriétaires qui habitent leur logement et les locataires qui vont voir leurs charges locatives augmenter puisque cette taxe est récupérable par les bailleurs de plein droit par les bailleurs.

Au total, les seuls qui vont être épargnés sont les propriétaires qui n'habitent pas notre ville, sont assez

riches pour posséder plusieurs logements qu'ils ont mis en location et qui ... ne paieront rien !

48 ANS D'UNITÉ SAHRAOUIE À LIMAY

Le soutien renouvelé de la section de Mantes-la-Jolie du PCF

Le 15 octobre, en présence des représentants de l'ambassade algérienne à Paris et de nombreuses associations de soutien au peuple sahraoui, j'ai réaffirmé, au nom des communistes de Mantes-la-Jolie, notre soutien et notre attachement au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Comme chaque année, j'ai tenu à différencier le peuple marocain qui aspire à vivre en paix et en bonne intelligence avec ses voisins de la monarchie qui l'opprime.

CAF ET SÉCU DÉMÉNAGENT

Des locaux communs pour moins de services

Elles ont déménagé depuis le 24 octobre dernier dans le nouvel immeuble à l'entrée du Val-Fourré au **37 boulevard du Général De Gaulle**.

Pour ce qui concerne **la Sécurité Sociale**, il était prévu qu'elle déménage à Poissy fin 2022 et les communistes s'étaient mobilisés pour s'y opposer. Création d'un collectif de défense, intervention de nos élus Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie qui avaient réussi à obtenir un vœu unanime du Conseil municipal s'opposant à ce déménagement avaient réussi à faire bouger une droite fracturée et faire domicilier la Sécu dans les locaux de l'ex hôtel des impôts en attendant le déménagement actuel.

Pour autant nous avions déjà alerté sur la réduction des locaux et de l'accueil des usagers.

Avec des locaux communs CAF-Sécu c'est à nouveau ce qui va se produire: moins d'agents pour recevoir les usagers !

Quant à l'ex hôtel des impôts, le Conseil départemental va continuer à payer très cher (6 millions d'euros en 10 ans) la location des locaux à la FINEVE (dirigée par un ex-maire-adjoint) qui les a achetés moins d'un million d'euros à la GPSEO (sic !)

JE SOUHAITE ADHÉRER À LA SECTION

DE MANTES-LA-JOLIE

NOM: PRÉNOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:.....E-MAIL:

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE. Boite

postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie.

pcfmlj@orange.fr - Blog:

www.pcfmanteslajolie.fr